



Distr. générale
20 septembre 2017

Français
Original : anglais



Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement
Troisième session

Nairobi, 4-6 décembre 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Exécution du programme de travail et du budget,
y compris la mise en œuvre des résolutions de
l'Assemblée pour l'environnement**

Suite donnée à la résolution 2/8 sur les modes de consommation et de production durables

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

À sa deuxième session, tenue en mai 2016, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a adopté la résolution 2/8 sur les modes de consommation et de production durables, consécutivement à l'adoption de l'objectif de développement durable n° 12.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a par la suite appuyé l'application de cette résolution au moyen d'activités programmatiques, en sa qualité de secrétariat du Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources et de secrétariat du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et en participant directement à la mise en œuvre des six programmes constituant le Cadre décennal.

Ces efforts ont été alignés sur le sous-programme relatif à l'utilisation efficace des ressources figurant dans le programme de travail pour 2016-2017, en mettant davantage l'accent sur la collaboration transversale entre toutes les unités.

Le présent rapport fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2/8.

* UNEP/EA.3/1.

I. Introduction

1. En mai 2016, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté la résolution 2/8 sur les modes de consommation et de production durables, consécutivement à l'adoption de l'objectif de développement durable n° 12. Le présent rapport fait le point des progrès accomplis dans l'application de cette résolution.

II. Progrès dans l'application de la résolution 2/8

2. Les pays du Groupe des 7 et du Groupe des 20 ont reconnu l'importance d'une utilisation efficace des ressources, soutenue par les conclusions du rapport « Resource Efficiency: Potential and Economic Implications » (Utilisation efficace des ressources : potentiel et incidences économiques) établi par le Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources à la demande du Groupe des 7¹. En analysant quatre scénarios, le Groupe d'experts a conclu qu'une utilisation plus judicieuse des ressources naturelles pourrait ajouter 2 000 milliards de dollars par an à l'économie mondiale, tout en compensant le coût d'une action ambitieuse pour contrer les changements climatiques. Vu l'intérêt suscité par ces conclusions, le G7 a demandé au Groupe d'experts d'évaluer plus avant les réductions des gaz à effet de serre qui pourraient résulter de politiques axées sur l'utilisation efficace des ressources.

3. Les efforts pour mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables ont été encore renforcés comme suit :

a) En élargissant le cadre du suivi et de l'évaluation, en se dotant d'indicateurs de succès communs à l'ensemble des six programmes et en mettant en place un système pilote pour l'établissement et la communication des rapports;

b) En renforçant ses partenariats, en recensant les meilleures pratiques et en améliorant à cette fin la plateforme en ligne du Centre mondial d'échanges sur les modes de consommation et de production durables;

c) En améliorant encore les plateformes d'échanges en ligne, notamment le réseau mondial d'accès aux données sur l'évaluation du cycle de vie, en vue de généraliser l'application d'approches fondées sur le cycle de vie, appuyées par des bases de données sur l'éco-innovation²;

d) En soutenant des projets sur le terrain (le Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal soutient actuellement 33 projets de ce type);

e) En facilitant la coopération et les échanges sur les réseaux par le biais de conférences internationales telles que le Forum mondial sur l'économie circulaire, durant laquelle le Groupe d'experts et le Cadre décennal ont accueilli une session conjointe sur les modes de consommation durables pour une économie circulaire.

4. La mise en œuvre des six programmes du Cadre décennal a progressé sensiblement depuis leur lancement en 2015; leurs résultats sont décrits dans le rapport d'activité soumis au Forum politique de haut niveau pour le développement durable³. De nouveaux partenaires ont continué de se joindre aux programmes, portant le nombre total des membres à plus de 540 partenaires pour les six programmes. La possibilité de cofinancer des projets a été envisagée dans le contexte d'une conférence sur la coopération Sud-Sud tenue à Brasilia, à laquelle ont participé cinq banques de développement, neuf agences bilatérales de coopération au développement et l'ensemble des six programmes.

5. Le Programme pour des achats publics durables a permis de fournir 89 matériels pédagogiques et outils techniques et 179 activités d'information et de communication. Le Programme pour un tourisme durable a continué de jouer le rôle de plateforme collaborative en centralisant des initiatives et des partenariats et en facilitant le lancement de nouvelles activités, encore renforcées par son colloque international sur la promotion d'un tourisme durable dans un climat en évolution. Au nombre des réalisations marquantes, on citera : 38 matériels pédagogiques et plus de 10 000 personnes/jour de formation. Le Programme pour des bâtiments et des modes de construction durables a été axé sur l'exécution des projets et la communication. Au nombre des réalisations marquantes, on peut citer 31 activités d'information et de communication. La principale activité du Programme d'information du consommateur pour des modes de consommation et de production durables a consisté à mettre au

¹ UNEP (2017) Resource Efficiency: Potential and Economic Implications. A report of the International Resource Panel. Ekins, P., Hughes, N., et al. Disponible sur le site www.resourcepanel.org/reports.

² Voir www.lifecycleinitiative.org.

³ « Progress report on the 10-year framework of programmes on sustainable consumption and production patterns », disponible sur le site http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2017/63.

point des directives pour donner des informations sur la durabilité des produits, 10 changements de pratiques, et la mise au point de 20 matériels pédagogiques et outils techniques. Le Programme pour des modes de vie durables et l'éducation a été axé sur l'exécution de projets faisant suite à trois appels à propositions au titre du Fonds d'affectation spéciale, y compris celles appuyées par le Gouvernement japonais. Au nombre des principales réalisations, on citera huit activités de communication et d'information et 11 matériels pédagogiques et outils techniques. Le Programme pour des systèmes alimentaires durables a été axé sur le développement d'une capacité opérationnelle et l'intensification de la collaboration entre les acteurs concernés. Les réalisations les plus notables ont été les suivantes : plus de 12 000 personnes-jours de formation et l'association de 161 partenaires issus des rangs des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des organisations internationales dès la première année de mise en œuvre. Une association plus large avec le secteur privé est recherchée par tous les programmes et s'est traduite par des changements dans la composition des comités consultatifs multipartites de certains programmes.

6. Selon le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, quelque 80 millions de dollars avaient été mis à disposition par les partenaires de ses programmes avant décembre 2016. L'objectif de développement durable n° 12 s'est vu allouer 90 millions de dollars à l'échelle du système des Nations Unies en 2016, le Programme pour l'environnement ayant été le plus important contributeur. Le rapport du Cadre décennal au Forum politique de haut niveau pour le développement durable a appelé l'attention sur la forte demande de soutiens (plus de 600 projets éligibles ont été soumis au Fonds d'affectation spéciale, dont seuls 33 ont pu être financés).

7. L'évaluation intégrée des ressources réalisée par le Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources a démontré la possibilité de tirer de multiples bienfaits d'une utilisation efficace des ressources en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Une évaluation du Groupe d'experts paraîtra en décembre 2017 sous le titre « Assessing Global Resource Use: a Systems Approach to Resource Efficiency and Pollution Reduction » (Évaluation de l'utilisation des ressources à l'échelle mondiale : une approche systémique de l'utilisation efficace des ressources et de la réduction de la pollution) dans un document d'information destiné à l'Assemblée pour l'environnement, conformément à la résolution 2/8. L'analyse sera développée dans un rapport complet qui sera soumis à l'Assemblée à sa quatrième session, en 2019.

8. L'Initiative mondiale pour des villes économes en ressources met en contact des institutions en mesure de promouvoir des approches systémiques en vue de créer des villes à faible empreinte carbone, résilientes et économes en ressources. Ses rapports sur l'établissement de liens entre l'utilisation efficace des ressources et la résilience, et sur le métabolisme urbain et les transitions dans le domaine des infrastructures, ont été utiles à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes.

III. Recommandations et mesures proposées

9. La centralité des modes de consommation et de production durables dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 n'a que partiellement contribué à la mobilisation de ressources suffisantes. L'objectif de développement durable n° 12 est le moins bien doté de tous les objectifs. Toutefois, les attentes se portent fortement sur le système des Nations Unies pour jouer un rôle central et catalytique. Les approches systémiques, telles que l'économie circulaire, offrent d'intéressantes opportunités pour obtenir un plus grand engagement de la part des secteurs public et privé, et elles ont été poursuivies en 2017. Les recommandations et mesures proposées pour examen par l'Assemblée pour l'environnement sont les suivantes :

a) Les États membres et les parties prenantes devraient intensifier leur engagement et leur soutien, y compris en augmentant les ressources financières qu'elles allouent à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 et à la mise en œuvre de l'ensemble des programmes relevant du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, ainsi qu'aux travaux du Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources;

b) Les États membres et le Programme pour l'environnement devraient renforcer l'engagement du secteur privé et des milieux financiers en intensifiant la collaboration à tous les niveaux – national, régional et mondial;

c) Tous les États membres devraient contribuer activement à l'évaluation et à la communication de leurs progrès dans la réalisation de l'objectif n° 12, en particulier de sa cible 12.1 sur la mise en œuvre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.